



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73286

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur une étude menée conjointement par la direction de l'évaluation et des statistiques et le ministère de l'éducation nationale. Il apparaît en effet que l'état de santé des enfants de six ans, tel qu'il ressort des examens pratiqués par les médecins et les infirmières scolaires, n'est pas satisfaisant. Trop d'enfants présentent une surcharge pondérale (14 %) et 4 % d'entre eux sont obèses. Le développement du fast-food n'est évidemment pas étranger à cette situation alarmante et, à court terme, le système de soins français devra supporter une hausse significative de l'ensemble des maladies causées par le surpoids. Cette étude a également prouvé que l'état de santé des enfants dépend directement de facteurs sociaux. Il existe en particulier un sérieux problème d'accès aux soins des enfants scolarisés en zone d'éducation prioritaire, notamment pour ce qui concerne le suivi et le traitement de la vision et de la dentition. Un tel constat impose une réponse énergique, car il n'est pas acceptable que les enfants ne soient pas égaux devant la santé.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73286

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1056